

élections CSE

Vote électronique
du 5 au 12/10/2023

MBDA FRANCE

Comité Social & Économique

Administratifs
Techniciens
Maîtrises
Ingénieurs
Cadres



**CONTINUONS
ENSEMBLE
POUR BÂTIR
L'AVENIR DE TOUS**



METALLURGIE

NOS ACTIONS depuis 4 ans

Depuis la création de MBDA, nous avons défendu vos droits, négocié et signé de nombreux accords afin de maintenir et développer le statut social de MBDA France.

En novembre 2019, les salariés de MBDA France nous ont largement renouvelé leur confiance.

La CFE-CGC de MBDA France est reconnue pour son pragmatisme et sa force de proposition en matière de négociations. Elle ne cesse de se développer dans tous les secteurs de l'entreprise, de se féminiser, de se rajeunir afin de mieux vous représenter lors des discussions avec la Direction. Nous sommes ainsi moteur dans les débats avec le souci de rechercher en permanence le meilleur équilibre pour tous les salariés de MBDA France.

C'est toujours dans cet état d'esprit que nous entrons en négociation. Notre souhait est que chacun se sente bien chez MBDA, professionnellement et socialement.

C'est une responsabilité importante pour tous les élus et négociateurs CFE-CGC qui ont eu à coeur de défendre au mieux vos intérêts durant ces 4 années.

Construire de nouveaux accords, défricher de nouveaux terrains, élaborer de nouveaux droits, c'est l'affaire de tous.

**5 ÉLECTEURS SUR 10
ONT FAIT CONFIANCE
À LA CFE-CGC EN 2019 !**

**Un élu n'est que l'extension de votre voix,
il ne peut rien construire sans votre soutien.**

Bilan de la mandature **2019-2023**

Avant de solliciter une nouvelle fois votre confiance, voici un bilan des avancées sociales négociées avec la Direction et obtenues au cours de ces 4 années.

PARMI LES POINTS IMPORTANTS

- **Une gestion transparente et rigoureuse des différents CSE dont nous avons la responsabilité** avec des comptes certifiés conformes par les Commissaires aux comptes en charge des CSE de MBDA France et ce, sans aucune réserve.
- **Un engagement fort et constant sur les dossiers économiques**, tant en interne au travers des commissions économiques CSE, CSE-C et GEPP (ex GPEC) qu'en externe au travers de diverses actions de lobbying. Plusieurs rencontres furent organisées avec des élus politiques (députés et sénateurs) afin d'évoquer avec eux l'avenir de notre entreprise, du secteur de la défense et les problématiques d'emploi sur la région Centre.

Nous avons également assumé les responsabilités suivantes :

- Secrétariat du CSE central (CSE-C) ;
- Coordination de la délégation française (8 membres) au comité de groupe européen (EWC), avec une volonté d'associer les autres organisations syndicales de cette instance.

LES PRINCIPAUX ACCORDS NÉGOCIÉS ET SIGNÉS PAR LA CFE-CGC DURANT CE MANDAT

- **Des accords de politique salariale** dans la fourchette haute du secteur aéronautique et défense (GIFAS et au-delà). Ils ont notamment permis sur la période 2022-2023 de contrer une inflation galopante et de préserver ainsi votre pouvoir d'achat.

Pour mémoire, sur la période 2020-2023, le salaire moyen MBDA France a progressé d'environ 17.1% alors que l'inflation cumulée sur la même période s'est élevée à environ 12.2% (sur la base d'une prévision à 4.9% pour 2023).

- **Des accords relatifs à la gestion de la crise sanitaire COVID** (et leurs avenants associés). Ces accords ont notamment permis le **maintien des salaires à 100% pour tous les salariés MBDA France** malgré des périodes de fermeture et d'activité partielle pour certains.

Ces accords ont également ouvert la voie pour une mise en place du télétravail, ce qui était devenu indispensable pour MBDA.

- **Un accord « SYNAPSE » relatif à l'organisation du travail et à l'amélioration des conditions de travail**, mis en place en 2022.

Cet accord a permis une **réelle mise en place du télétravail au sein de MBDA France**, tout en prenant en compte les contraintes de notre entreprise. Il a également permis **d'améliorer les conditions de travail sur site et à distance**.

Quelques exemples pour mémoire : aides pour aménager son poste de travail à la maison, des salles visio supplémentaires sur tous les sites et la mise en place du café gratuit pour Bourges et SSD (mesure qui rétablit l'équité entre les sites de MBDA France).

- **Une mise en place de Parts Variables** (accord NOE 2022) **pour tous les Ingénieurs et Cadres** en 2023 et un **passage à 37h pour les Mensuels V1**. Ces mesures sont accessibles sur la base du volontariat afin que chacun puisse choisir l'option qui convient le mieux à sa situation et à ses attentes en terme de rémunération vs temps de travail.
- Un accord d'**Intéressement** modifié en 2023 (avec la mise en place de critères opérationnels) qui préserve les intérêts des salariés de MBDA France avec une possibilité de versement supplémentaire pour objectifs atteints.

**Pour ne pas subir l'avenir...
CONSTRUISONS-LE ENSEMBLE !**

- Un accord de **Participation** renouvelé en 2022 qui maintient le rééquilibrage mis en place en 2016 entre la part fixe et la part proportionnelle au bénéfice des salaires les plus bas, notamment pour les plus jeunes d'entre nous.
- Un accord **Égalité et Mixité professionnelle** pour augmenter la part des femmes au sein de MBDA France et combattre les inégalités qui peuvent encore subsister. Cet accord a été complété en 2020, notamment pour la gestion de la parentalité, en considérant le fort rajeunissement de la population MBDA France.
- Un accord **Contrat de génération** qui permet à chacun de conduire et de sécuriser son parcours professionnel depuis son embauche jusqu'à sa fin de carrière.



AURIONS-NOUS PU MIEUX FAIRE ? SANS DOUTE...

Parmi tous les sujets qui ont été discutés et négociés durant cette mandature, il est clair que nous aurions souhaité aller plus loin sur certains dossiers.

Conscients de l'environnement global dans lequel nous vivons, animés par une volonté de progrès tout en étant pragmatiques, **nous avons su prendre nos responsabilités en apposant notre signature sur les accords concernés afin de les rendre applicables !**

Nous avons parfois été critiqués par d'autres organisations syndicales de MBDA France qui considéraient que nous manquions d'ambition sur certains dossiers.

Cependant, aucun accord signé par la CFE-CGC durant cette mandature (et les précédentes) n'a été dénoncé par les autres organisations syndicales. Cela veut sans doute dire quelque chose !

Enfin, **une bonne partie des accords étant à durée limitée** (en général 3 ans), **nous nous efforcerons de les faire évoluer positivement durant la prochaine mandature 2023-2027.**

La CFE-CGC continuera demain à être une force de proposition et non d'opposition systématique car, **C'EST DANS NOTRE ADN !**

QUELQUES EXEMPLES

- Le maintien d'une politique salariale de haut niveau chaque année.
- Une équité de traitement entre les salariés des différents sites.
- Une meilleure répartition des profits de l'entreprise.
- Une vigilance accrue sur la répartition des travaux entre les filiales du Groupe MBDA pour préserver les intérêts de MBDA France.
- Une vigilance permanente sur le respect des engagements liés à la réalisation des schémas directeurs des différents sites.
- Une adaptation pragmatique de l'entreprise et de ses infrastructures aux changements climatiques.

UN ENJEU QUI RESTE MAJEUR : LA QVT

Depuis de nombreuses années, nous demandons une véritable prise en compte de la Qualité de Vie au Travail et de tous les domaines qui s'y rapportent, notamment :

- la prévention du stress et du mal-être au travail ;
- le traitement de la surcharge récurrente dans beaucoup de secteurs ;
- l'aménagement des locaux ;
- l'organisation du travail ;
- le management de proximité ;
- l'optimisation de la politique transport (mobilités douces).

UN ÉNORME CHALLENGE POUR 2024 : CONVERGENCE

Nous devons réussir collectivement la mise en place de la nouvelle convention collective à partir du 1^{er} janvier 2024 avec toutes ses conséquences sur les classifications, la rémunération, le temps de travail ...

Au-delà de l'inquiétude toujours suscitée par des bouleversements de cette ampleur, la CFE-CGC veut convertir ce changement qui inquiète en une réelle opportunité pour les prochaines années.

Dans un premier temps, chacun doit pouvoir y trouver sa juste place pour ensuite tracer son parcours de carrière professionnelle en cohérence avec ses attentes, ses compétences, son expérience et les emplois proposés par MBDA France.



N'attendez pas qu'il soit trop tard : PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN !

Votre vote est essentiel pour la défense et la conquête de nouveaux droits. C'est maintenant que tout se joue et qu'il faut choisir vos élus (dès le 5 octobre prochain).

Adhérer et voter pour un syndicat, c'est lui donner les moyens de défendre vos intérêts et vos idées : vous pouvez faire ce choix.

Notre motivation principale : C'EST VOTRE CONFIANCE.

Vous allez bientôt élire les femmes et les hommes de votre futur CSE qui vous représenteront et vous défendront pendant les 4 prochaines années.

Plus que jamais, nous sommes déterminés à promouvoir les valeurs de notre syndicalisme : Indépendance, Pragmatisme, Professionnalisme, Humanisme, Équité, Dialogue...

Les candidats CFE-CGC sont formés pour prendre ces responsabilités et seront **les fervents défenseurs de vos emplois, de vos conditions de travail et de votre statut social.**

En votant CFE-CGC, vous renforcez notre poids pour les prochaines négociations, leur suivi à court et moyen terme et leur amélioration dans les prochaines années.

Du 5 au 12 octobre,
VOTEZ ET FAITES VOTER MASSIVEMENT CFE-CGC,
un syndicat qui fait ses preuves au fil des années !